

## **Casier - Message important - Mise à jour**

Tous les étudiants doivent être deux (2) par casier à l'exception des étudiants inscrits en Arts visuels et en Musique (avec instrument). Veuillez vous rendre au centre des services au L-117 ou contacter le [centredeservices@clg.qc.ca](mailto:centredeservices@clg.qc.ca).

Si vous n'avez pas de partenaire de casier, ColNet vous attribuera automatiquement une personne avec qui vous jumeler.

Aussitôt que vous avez réservé un casier sur ColNet, vous devez y mettre un cadenas.  
À noter que les casiers sont attribués pour l'année collégiale complète (sessions automne et hiver).

**Vous devez avoir libéré votre casier au plus tard le vendredi 30 mai 2025.**

**Pour les programmes suivants, voir la personne au local T-045b pour l'attribution des casiers :**

551.AC Interprétation en théâtre musical  
561.AA Théâtre-Production, Décors et costumes  
561.AB Théâtre-Production, Gestion et techniques de scène  
561.C0 Interprétation théâtrale

**Pour les programmes suivants, les casiers seront attribués automatiquement par le service des affaires étudiantes:**

145.A0 Techniques de santé animale, 3e année

Le centre de services  
[centredeservices@clg.qc.ca](mailto:centredeservices@clg.qc.ca)